

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2024

Le seize mai deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 03 mai 2024

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 9

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 4

Nombre de votants : 13

Présents : M. Renaud CHALLENGEAS, Mme Chantal FARNIERE, Mme Christine BROUSTE, M. Alain CLEMENCEAU, M. Jean-Robert DEROSE, Mme Julie CHOLET, M. Christian LACOSTE, Mme Charlotte EBERHARDT, M. Arnaud OBRY

Absents excusés : Mme Stéphanie DEVILLE (donne procuration à Mme Chantal FARNIERE), M. Olivier GAUTEY (donne procuration à M. Arnaud OBRY), M. Franck LE ROY, M. Yannick ROUSSEAU (donne procuration à M. Jean-Robert DEROSE), Mme Cléa KAMGA KUATTE, Mme Cindy MAGNAN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Madame Arnaud OBRY.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024 est approuvé.

Délibération n° 2024-047 : Droit de préemption immeuble Jaubert-Baillet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption

Délibération n° 2024-048 : Droit de préemption immeuble Sineus-Moreno

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption

Délibération n° 2024-049 : Encaissement indemnisation sinistre dégâts des eaux école primaire

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'indemnisation du sinistre dégâts des eaux et autorise Monsieur le Maire à encaisser la somme de 3 081,84 €

Délibération n° 2024-050 : Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication – RODP télécom année 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les montants plafonds de la Redevance d'Occupation du Domaine public par les réseaux France Télécom due pour l'année 2024 et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision

Délibération n° 2024-051 : Remise en état portes cantine et classe des maternelles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 5 400,00 € TTC

Délibération n° 2024-052: Fourniture et pose prises et goulottes pour branchements multimédia bureaux de l'étage Mairie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 1 753,80 TTC pour la fourniture et la pose de 6 prise et 10 goulottes techniques

Délibération n° 2024-053 : Maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie programme 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à AZIMUT INGENIERIE la maîtrise d'œuvre des travaux du programme voirie 2024
Élaboration des métrés et estimation, d'un montant de 1 300,00 € TTC

Délibération n° 2024-054 : Subvention Agence Nationale du Sport : aménagement cours de récréation du groupe scolaire

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet d'aménagement des cours de récréation d'un montant de 14 610,61 € TTC

Et sollicite une subvention pour l'aménagement s'élevant à 12 175,51 € hors taxes de l'Agence Nationale du Sport, d'un montant taxes prévisionnel de 9 740,41 €

Le projet sera financé de la façon suivante :

- Autofinancement	4 870,20 €
- Subvention Agence Nationale du Sport (80%)	9 740,41 €
- Total TTC	14610,61 €